

annexe aux conditions générales
revenus garantis - gamme patrimoine

contrat d'assurance sur la vie individuel
libellé en unités de compte.



Secure Advantage®



LIFE EUROPE

réinventons / notre métier

Architas (SA) EUROPEAN EQUITY FUND

Présentation succincte

- Dénomination : Architas (SA) European Equity Fund (le « **Fonds** »)
- Code ISIN : IE00B4MM2K54
- Forme juridique : Compartiment d'Architas Multi-Manager Unit Trust, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« **OPCVM** ») de droit irlandais, de type ouvert et autorisé en Irlande par l'*Irish Financial Regulator* (le « **Régulateur Financier** ») en tant que UCITS
- Société de Gestion : Architas Multi-Manager Europe Limited (la « **Société de Gestion** »)
- Gestionnaire d'investissement: Architas Multi-Manager Limited (le « **Gestionnaire d'Investissement** »)
- Dépositaire : State Street Custodial Services (Ireland) Limited (le « **Dépositaire** »)
- Agent domiciliataire, payeur et administratif, et Agent de registre et de transfert : State Street Fund Services (Ireland) Limited (« **l'Agent administratif** »)

Information concernant les placements et la gestion

Nous attirons votre attention sur le fait que toutes les informations figurant ci-après constituent uniquement une présentation résumée des principales caractéristiques du Fonds. Pour obtenir une présentation détaillée des caractéristiques de ce dernier, nous vous invitons à vous référer à la traduction en langue française du prospectus (y compris ses suppléments) afférent au Fonds et approuvé par le Régulateur Financier (le « **Prospectus** »), qui est tenu à votre disposition et peut vous être fourni sur simple demande écrite envoyée à l'adresse suivante :

AXA Life Europe Limited, c/o MCE, 9, rue Frédéric Bastiat, 75008 Paris.

Le Gestionnaire d'Investissement se réserve le droit de prendre conseil auprès d'un autre gestionnaire de son choix et de lui sous-déléguer la gestion du Fonds.

Classification

OPCVM « Actions internationales »

Objectifs et politiques d'investissement

L'objectif du Fonds est la croissance à long terme du capital libellé en Euros, grâce à une gestion active d'un portefeuille de titres faisant l'objet d'une cotation ou d'une négociation sur des marchés réglementés en Europe. Le Fonds peut toutefois également investir dans des titres qui font l'objet d'une négociation sur d'autres marchés réglementés. Le Fonds sera diversifié et ne concentrera pas ses investissements sur un ou plusieurs secteurs économiques spécifiques.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans d'autres OPCVM poursuivant des stratégies d'investissement similaires à celle du Fonds et dans des OPCVM monétaires pour des raisons de gestion des liquidités.

Le Fonds peut, sous réserve de l'autorisation préalable du Régulateur Financier, avoir recours à des instruments financiers dérivés (« **IFD** ») pour des raisons de stratégie d'investissement ou afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace.

Les investissements dans des IFD peuvent inclure, notamment mais pas exclusivement, des warrants, futures, options, swaps (y compris notamment des total return swaps, des swaps de devises ou des swaps de taux d'intérêt) et des Contrats de change à terme (chacun d'eux pouvant être utilisé pour gérer le risque de change par rapport à la devise de référence du Fonds ou pour d'autres raisons).

Le Fonds peut conclure des Contrats de prêt d'actions, des REPO et/ou des reverse REPO afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace en conformité avec les exigences du Régulateur Financier.

La devise de référence du Fonds est l'Euro.

Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par le Gestionnaire d'Investissement. Ces instruments seront soumis à l'évolution et aux aléas du marché.

Les risques mentionnés ci-dessous ne sont pas limitatifs: il appartient aux investisseurs d'analyser le risque inhérent à chaque investissement et de se forger leur propre opinion.

Les porteurs de parts du Fonds doivent prendre en considération les principaux facteurs de risque suivants :

1. Risque de marché

Il est possible que le Fonds investisse sur certains marchés qui pourront, à un moment donné, baisser, parfois de manière rapide et imprévisible en raison des conditions économiques générales ou d'autres facteurs.

2. Risque de liquidité

Certains titres détenus par le Fonds peuvent, à un moment donné, s'avérer difficiles (ou impossibles) à vendre ou à acheter. Ceci est susceptible d'affecter le prix auquel le Fonds peut liquider ses positions pour satisfaire les demandes de rachat ou d'autres besoins de financement du Fonds.

3. Risque lié à la gestion

Il existe un risque que la stratégie d'investissement utilisée par le Fonds soit infructueuse et provoque des pertes pour le Fonds.

4. Risque de change

Le Fonds peut être investi dans des titres libellés dans des devises autres que sa devise de référence ; les fluctuations des taux de change auront donc une incidence sur la valeur des parts de ce Fonds.

5. Risque lié aux actions

Les marchés actions sont généralement plus volatiles que les marchés obligataires. La valeur des titres, actions ou similaires, détenus par le Fonds peut diminuer en conséquence à court, moyen et/ou long terme. La valeur de ces titres peut augmenter ou diminuer en fonction des conditions de marchés, des conditions économiques, politiques ou réglementaires ou en fonction d'autres conditions. Investir dans des parts d'un Fonds investi en actions est donc, par conséquent, plus volatile et plus risqué que d'autres formes d'investissements.

6. Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Le Fonds peut investir dans des instruments financiers dérivés pour des raisons de stratégie d'investissement ou afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace, sous réserve d'avoir mis en place une politique de gestion des risques revue et approuvée par le Régulateur Financier. Les types et degrés de risques associés à de tels techniques et instruments varient en fonction des caractéristiques de l'instrument en question et des encours du Fonds dans son ensemble. L'utilisation d'instruments financiers dérivés peut conduire à des positions d'investissement supérieures à ce que leur coût suggère, ce qui signifie qu'un investissement modeste en instrument financier à terme pourrait avoir un impact important sur la performance du Fonds.

7. Valeurs de petite capitalisation boursière

Historiquement, les valeurs de petite capitalisation boursière ont été plus risquées que celles à forte et moyenne capitalisation. Le cours des actions de petite capitalisation boursière peut reposer en grande partie sur des attentes futures plutôt que sur des accomplissements effectifs et peuvent fluctuer de façon plus forte, tout particulièrement pendant les périodes de reprise et les périodes de baisse des marchés. Les entreprises de petite capitalisation boursière peuvent être plus vulnérables aux conditions de conjoncture économique défavorables que les entreprises à plus forte capitalisation, mieux établies. Pendant les périodes où les valeurs de petite capitalisation sous-performent par rapport à d'autres types d'investissements – comme par exemple les obligations ou les valeurs à forte capitalisation — la performance du Fonds pourrait être impactée négativement dans la mesure où son portefeuille inclut des valeurs de petite capitalisation.

8. Marchés émergents

Le Fonds peut, dans certaines limites, investir dans des titres dont les émetteurs sont situés dans des pays à marchés émergents. Les pays à marchés émergents incluent : (I) les pays qui sont généralement considérés comme étant à faible ou moyens revenus par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (communément appelée la Banque Mondiale) et l'*International Finance Corporation* ; ou (II) les pays qui sont classés par les Nations-Unies ou considérés par leurs propres autorités comme émergents, ou (III) les pays qui comportent une bourse sur laquelle les entreprises nationales cotées représentent ensemble une capitalisation boursière inférieure à 3 % de l'indice Morgan Stanley Capital World. Tout investissement dans des entreprises domiciliées dans les pays émergents peut faire l'objet de risques plus importants, rendant ces investissements plus volatiles que ceux effectués dans des pays développés.

9. Risque d'émetteur unique

La valeur d'un titre ou d'un type particulier de titre peut être plus volatile que le marché dans son ensemble et sa performance peut être différente de celle du marché dans son ensemble. Le Fonds pourrait perdre la totalité de ses investissements dans les titres d'une entreprise.

Profil d'un investisseur type

Ce Fonds s'adresse à des investisseurs cherchant à exposer leur investissement sur les marchés actions.

Le montant raisonnable à investir dans le Fonds dépend de la situation personnelle de chaque porteur de parts. Afin de déterminer ce montant, chaque porteur de parts doit prendre en considération son patrimoine, sa situation fiscale, ses besoins actuels sur un horizon supérieur à 8 ans, mais également son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques afférents aux fonds d'investissement.

L'horizon d'investissement recommandé est de 8 ans minimum.

Frais et charges

La Société de Gestion du Fonds est en droit de facturer des frais à hauteur d'un montant inférieur ou égal au montant présenté dans le tableau ci-dessous :

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux maximum applicable
Frais de gestion TTC	Actif net	2 %

Le Prospectus prévoit, en principe, la possibilité de facturer au Fonds des frais d'un montant plus élevé que celui indiqué dans le tableau ci-dessus. Cependant, par dérogation, dans le cadre de votre Contrat Secure Advantage® Revenus Garantis le taux de frais pouvant être facturé au Fonds ne dépassera pas le taux maximum mentionné dans le tableau ci-dessus.

Les frais seront calculés quotidiennement en fonction de la Valeur Liquidative du Fonds et seront prélevés mensuellement par déduction des encours du Fonds.

Affectation du résultat

Capitalisation.

Architas (SA) North American EQUITY FUND

Présentation succincte

- Dénomination : Architas (SA) North American Fund (le « **Fonds** »)
- Code ISIN : IE00B4MM3354
- Forme juridique : Compartiment d'Architas Multi-Manager Unit Trust, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« **OPCVM** ») de droit irlandais, de type ouvert et autorisé en Irlande par l'*Irish Financial Regulator* (le « **Régulateur Financier** ») en tant que UCITS
- Société de Gestion : Architas Multi-Manager Europe Limited (la « **Société de Gestion** »)
- Gestionnaire d'investissement : Architas Multi-Manager Limited (le « **Gestionnaire d'Investissement** »)
- Dépositaire : State Street Custodial Services (Ireland) Limited (le « **Dépositaire** »)
- Agent domiciliataire, payeur et administratif, et Agent de registre et de transfert : State Street Fund Services (Ireland) Limited (« **l'Agent administratif** »)

Information concernant les placements et la gestion

Nous attirons votre attention sur le fait que toutes les informations figurant ci-après constituent uniquement une présentation résumée des principales caractéristiques du Fonds. Pour obtenir une présentation détaillée des caractéristiques de ce dernier, nous vous invitons à vous référer à la traduction en langue française du prospectus (y compris ses suppléments) afférent au Fonds et approuvé par le Régulateur Financier (le « **Prospectus** »), qui est tenu à votre disposition et peut vous être fourni sur simple demande écrite envoyée à l'adresse suivante :

AXA Life Europe Limited, c/o MCE, 9, rue Frédéric Bastiat, 75008 Paris.

Le Gestionnaire d'Investissement se réserve le droit de prendre conseil auprès d'un autre gestionnaire de son choix et de lui sous-déléguer la gestion du Fonds.

Classification

OPCVM « Actions internationales »

Objectifs et politiques d'investissement

L'objectif du Fonds est la croissance à long terme du capital libellé en Euros, grâce à une gestion active d'un portefeuille de titres faisant l'objet d'une cotation ou d'une négociation sur des marchés réglementés au Canada et aux États-Unis d'Amérique. Le Fonds peut toutefois également investir dans des titres qui font l'objet d'une négociation sur d'autres marchés réglementés. Le Fonds sera diversifié et ne concentrera pas ses investissements sur un ou plusieurs secteurs économiques spécifiques.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans d'autres OPCVM poursuivant des stratégies d'investissement similaires à celle du Fonds et dans des OPCVM monétaires pour des raisons de gestion des liquidités.

Le Fonds peut, sous réserve de l'autorisation préalable du Régulateur Financier, avoir recours à des instruments financiers dérivés (« **IFD** ») pour des raisons de stratégie d'investissement ou afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace.

Les investissements dans des IFD peuvent inclure, notamment mais pas exclusivement, des warrants, futures, options, swaps (y compris notamment des total return swaps, des swaps de devises ou des swaps de taux d'intérêt) et des Contrats de change à terme (chacun d'eux pouvant être utilisé pour gérer le risque de change par rapport à la devise de référence du Fonds ou pour d'autres raisons).

Le Fonds peut conclure des Contrats de prêt d'actions, des REPO et/ou des reverse REPO afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace en conformité avec les exigences du Régulateur Financier.

La devise de référence du Fonds est l'Euro.

Profil de risque

Les porteurs de parts du Fonds doivent prendre en considération les principaux facteurs de risque suivants :

1. Risque de marché

Il est possible que le Fonds investisse sur certains marchés qui pourront, à un moment donné, baisser, parfois de manière rapide et imprévisible en raison des conditions économiques générales ou d'autres facteurs.

2. Risque de liquidité

Certains titres détenus par le Fonds peuvent, à un moment donné, s'avérer difficiles (ou impossibles) à vendre ou à acheter. Ceci est susceptible d'affecter le prix auquel le Fonds peut liquider ses positions pour satisfaire les demandes de rachat ou d'autres besoins de financement du Fonds.

3. Risque lié à la gestion

Il existe un risque que la stratégie d'investissement utilisée par le Fonds soit infructueuse et provoque des pertes pour le Fonds.

4. Risque de change

Le Fonds peut être investi dans des titres libellés dans des devises autres que sa devise de référence ; les fluctuations des taux de change auront donc une incidence sur la valeur des parts de ce Fonds.

5. Risque lié aux actions

Les marchés actions sont généralement plus volatiles que les marchés obligataires. La valeur des titres, actions ou similaires, détenus par le Fonds peut diminuer en conséquence à court, moyen et/ou long terme. La valeur de ces titres peut augmenter ou diminuer en fonction des conditions de marchés, des conditions économiques, politiques ou réglementaires ou en fonction d'autres conditions. Investir dans des parts d'un Fonds investi en actions est donc, par conséquent, plus volatile et plus risqué que d'autres formes d'investissements.

6. Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Le Fonds peut investir dans des instruments financiers dérivés pour des raisons de stratégie d'investissement ou afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace, sous réserve d'avoir mis en place une politique de gestion des risques revue et approuvée par le Régulateur Financier. Les types et degrés de risques associés à de tels techniques et instruments varient en fonction des caractéristiques de l'instrument en question et des encours du Fonds dans son ensemble. L'utilisation d'instruments financiers dérivés peut conduire à des positions d'investissement supérieures à ce que leur coût suggère, ce qui signifie qu'un investissement modeste en instrument financier à terme pourrait avoir un impact important sur la performance du Fonds.

7. Valeurs de petite capitalisation boursière

Historiquement, les valeurs de petite capitalisation boursière ont été plus risquées que celles à forte et moyenne capitalisation. Le cours des actions de petite capitalisation boursière peut reposer en grande partie sur des attentes futures plutôt que sur des accomplissements effectifs et peuvent fluctuer de façon plus forte, tout particulièrement pendant les périodes de reprise et les périodes de baisse des marchés. Les entreprises de petite capitalisation boursière peuvent être plus vulnérables aux conditions de conjoncture économique défavorables que les entreprises à plus forte capitalisation, mieux établies. Pendant les périodes où les valeurs de petite capitalisation sous-performent par rapport à d'autres types d'investissements – comme par exemple les obligations ou les valeurs à forte capitalisation — la performance du Fonds pourrait être impactée négativement dans la mesure où son portefeuille inclut des valeurs de petite capitalisation.

8. Marchés émergents

Le Fonds peut, dans certaines limites, investir dans des titres dont les émetteurs sont situés dans des pays à marchés émergents. Les pays à marchés émergents incluent : (I) les pays qui sont généralement considérés comme étant à faible ou moyens revenus par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (communément appelée la Banque Mondiale) et l'*International Finance Corporation* ; ou (II) les pays qui sont classés par les Nations-Unies ou considérés par leurs propres autorités comme émergents, ou (III) les pays qui comportent une bourse sur laquelle les entreprises nationales cotées représentent ensemble une capitalisation boursière inférieure à 3% de l'indice Morgan Stanley Capital World. Tout investissement dans des entreprises domiciliées dans les pays émergents peut faire l'objet de risques plus importants, rendant ces investissements plus volatiles que ceux effectués dans des pays développés.

9. Risque d'émetteur unique

La valeur d'un titre ou d'un type particulier de titre peut être plus volatile que le marché dans son ensemble et sa performance peut être différente de celle du marché dans son ensemble. Le Fonds pourrait perdre la totalité de ses investissements dans les titres d'une entreprise.

Profil d'un investisseur type

Ce Fonds s'adresse à des investisseurs cherchant à exposer leur investissement sur les marchés actions.

Le montant raisonnable à investir dans le Fonds dépend de la situation personnelle de chaque porteur de parts. Afin de déterminer ce montant, chaque porteur de parts doit prendre en considération son patrimoine, sa situation fiscale, ses besoins actuels sur un horizon supérieur à 8 ans, mais également son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques afférents aux fonds d'investissement.

L'horizon d'investissement recommandé est de 8 ans minimum.

Frais et charges

La Société de Gestion du Fonds est en droit de facturer des frais à hauteur d'un montant inférieur ou égal au montant présenté dans le tableau ci-dessous :

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux maximum applicable
Frais de gestion TTC	Actif net	2 %

Le Prospectus prévoit, en principe, la possibilité de facturer au Fonds des frais d'un montant plus élevé que celui indiqué dans le tableau ci-dessus. Cependant, par dérogation, dans le cadre de votre Contrat Secure Advantage® Revenus Garantis le taux de frais pouvant être facturé au Fonds ne dépassera pas le taux maximum mentionné dans le tableau ci-dessus.

Les frais seront calculés quotidiennement en fonction de la Valeur Liquidative du Fonds et seront prélevés mensuellement par déduction des encours du Fonds.

Affectation du résultat

Capitalisation.

Architas (SA) Japan EQUITY FUND

Présentation succincte

- Dénomination : Architas (SA) Japan Equity Fund (le « **Fonds** »)
- Code ISIN : IE00B4MM3Q81
- Forme juridique : Compartiment d'Architas Multi-Manager Unit Trust, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« **OPCVM** ») de droit irlandais, de type ouvert et autorisé en Irlande par l'*Irish Financial Regulator* (le « **Régulateur Financier** ») en tant que UCITS
- Société de Gestion : Architas Multi-Manager Europe Limited (la « **Société de Gestion** »)
- Gestionnaire d'investissement : Architas Multi-Manager Limited (le « **Gestionnaire d'Investissement** »)
- Dépositaire : State Street Custodial Services (Ireland) Limited (le « **Dépositaire** »)
- Agent domiciliataire, payeur et administratif, et Agent de registre et de transfert : State Street Fund Services (Ireland) Limited (« **l'Agent administratif** »)

Information concernant les placements et la gestion

Nous attirons votre attention sur le fait que toutes les informations figurant ci-après constituent uniquement une présentation résumée des principales caractéristiques du Fonds. Pour obtenir une présentation détaillée des caractéristiques de ce dernier, nous vous invitons à vous référer à la traduction en langue française du prospectus (y compris ses suppléments) afférent au Fonds et approuvé par le Régulateur Financier (le « **Prospectus** »), qui est tenu à votre disposition et peut vous être fourni sur simple demande écrite envoyée à l'adresse suivante :

AXA Life Europe Limited, c/o MCE, 9, rue Frédéric Bastiat, 75008 Paris.

Le Gestionnaire d'Investissement se réserve le droit de prendre conseil auprès d'un autre gestionnaire de son choix et de lui sous-déléguer la gestion du Fonds.

Classification

OPCVM « **Actions internationales** »

Objectifs et politiques d'investissement

L'objectif du Fonds est la croissance à long terme du capital libellé en Euros, grâce à une gestion active d'un portefeuille de titres faisant l'objet d'une cotation ou d'une négociation sur des marchés réglementés au Japon. Le Fonds peut toutefois également investir dans des titres qui font l'objet d'une négociation sur d'autres marchés réglementés. Le Fonds sera diversifié et ne concentrera pas ses investissements sur un ou plusieurs secteurs économiques spécifiques.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans d'autres OPCVM poursuivant des stratégies d'investissement similaires à celle du Fonds et dans des OPCVM monétaires pour des raisons de gestion des liquidités.

Le Fonds peut, sous réserve de l'autorisation préalable du Régulateur Financier, avoir recours à des instruments financiers dérivés (« **IFD** ») pour des raisons de stratégie d'investissement ou afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace.

Les investissements dans des IFD peuvent inclure, notamment mais pas exclusivement, des warrants, futures, options, swaps (y compris notamment des total return swaps, des swaps de devises ou des swaps de taux d'intérêt) et des Contrats de change à terme (chacun d'eux pouvant être utilisé pour gérer le risque de change par rapport à la devise de référence du Fonds ou pour d'autres raisons).

Le Fonds peut conclure des Contrats de prêt d'actions, des REPO et/ou des reverse REPO afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace en conformité avec les exigences du Régulateur Financier.

La devise de référence du Fonds est l'Euro.

Profil de risque

Les porteurs de parts du Fonds doivent prendre en considération les principaux facteurs de risque suivants :

1. Risque de marché

Il est possible que le Fonds investisse sur certains marchés qui pourront, à un moment donné, baisser, parfois de manière rapide et imprévisible en raison des conditions économiques générales ou d'autres facteurs.

2. Risque de liquidité

Certains titres détenus par le Fonds peuvent, à un moment donné, s'avérer difficiles (ou impossibles) à vendre ou à acheter. Ceci est susceptible d'affecter le prix auquel le Fonds peut liquider ses positions pour satisfaire les demandes de rachat ou d'autres besoins de financement du Fonds.

3. Risque lié à la gestion

Il existe un risque que la stratégie d'investissement utilisée par le Fonds soit infructueuse et provoque des pertes pour le Fonds.

4. Risque de change

Le Fonds peut être investi dans des titres libellés dans des devises autres que sa devise de référence ; les fluctuations des taux de change auront donc une incidence sur la valeur des parts de ce Fonds.

5. Risque lié aux actions

Les marchés actions sont généralement plus volatiles que les marchés obligataires. La valeur des titres, actions ou similaires, détenus par le Fonds peut diminuer en conséquence à court, moyen et/ou long terme. La valeur de ces titres peut augmenter ou diminuer en fonction des conditions de marchés, des conditions économiques, politiques ou réglementaires ou en fonction d'autres conditions. Investir dans des parts d'un Fonds investi en actions est donc, par conséquent, plus volatile et plus risqué que d'autres formes d'investissements.

6. Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Le Fonds peut investir dans des instruments financiers dérivés pour des raisons de stratégie d'investissement ou afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace, sous réserve d'avoir mis en place une politique de gestion des risques revue et approuvée par le Régulateur Financier. Les types et degrés de risques associés à de tels techniques et instruments varient en fonction des caractéristiques de l'instrument en question et des encours du Fonds dans son ensemble. L'utilisation d'instruments financiers dérivés peut conduire à des positions d'investissement supérieures à ce que leur coût suggère, ce qui signifie qu'un investissement modeste en instrument financier à terme pourrait avoir un impact important sur la performance du Fonds.

7. Valeurs de petite capitalisation boursière

Historiquement, les valeurs de petite capitalisation boursière ont été plus risquées que celles à forte et moyenne capitalisation. Le cours des actions de petite capitalisation boursière peut reposer en grande partie sur des attentes futures plutôt que sur des accomplissements effectifs et peuvent fluctuer de façon plus forte, tout particulièrement pendant les périodes de reprise et les périodes de baisse des marchés. Les entreprises de petite capitalisation boursière peuvent être plus vulnérables aux conditions de conjoncture économique défavorables que les entreprises à plus forte capitalisation, mieux établies. Pendant les périodes où les valeurs de petite capitalisation sous-performent par rapport à d'autres types d'investissements – comme par exemple les obligations ou les valeurs à forte capitalisation — la performance du Fonds pourrait être impactée négativement dans la mesure où son portefeuille inclut des valeurs de petite capitalisation.

8. Marchés émergents

Le Fonds peut, dans certaines limites, investir dans des titres dont les émetteurs sont situés dans des pays à marchés émergents. Les pays à marchés émergents incluent: (I) les pays qui sont généralement considérés comme étant à faible ou moyens revenus par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (communément appelée la Banque Mondiale) et l'*International Finance Corporation* ; ou (II) les pays qui sont classés par les Nations-Unies ou considérés par leurs propres autorités comme émergents, ou (III) les pays qui comportent une bourse sur laquelle les entreprises nationales cotées représentent ensemble une capitalisation boursière inférieure à 3 % de l'indice Morgan Stanley Capital World. Tout investissement dans des entreprises domiciliées dans les pays émergents peut faire l'objet de risques plus important, rendant ces investissements plus volatiles que ceux effectués dans des pays développés.

9. Risque d'émetteur unique

La valeur d'un titre ou d'un type particulier de titre peut être plus volatile que le marché dans son ensemble et sa performance peut être différente de celle du marché dans son ensemble. Le Fonds pourrait perdre la totalité de ses investissements dans les titres d'une entreprise.

Profil d'un investisseur type

Ce Fonds s'adresse à des investisseurs cherchant à exposer leur investissement sur les marchés actions.

Le montant raisonnable à investir dans le Fonds dépend de la situation personnelle de chaque porteur de parts. Afin de déterminer ce montant, chaque porteur de parts doit prendre en considération son patrimoine, sa situation fiscale, ses besoins actuels sur un horizon supérieur à 8 ans, mais également son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques afférents aux fonds d'investissement.

L'horizon d'investissement recommandé est de 8 ans minimum.

Frais et charges

La Société de Gestion du Fonds est en droit de facturer des frais à hauteur d'un montant inférieur ou égal au montant présenté dans le tableau ci-dessous :

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux maximum applicable
Frais de gestion TTC	Actif net	2 %

Le Prospectus prévoit, en principe, la possibilité de facturer au Fonds des frais d'un montant plus élevé que celui indiqué dans le tableau ci-dessus. Cependant, par dérogation, dans le cadre de votre Contrat Secure Advantage® Revenus Garantis le taux de frais pouvant être facturé au Fonds ne dépassera pas le taux maximum mentionné dans le tableau ci-dessus.

Les frais seront calculés quotidiennement en fonction de la Valeur Liquidative du Fonds et seront prélevés mensuellement par déduction des encours du Fonds.

Affectation du résultat

Capitalisation.

Architas (SA) Global EQUITY FUND

Présentation succincte

- Dénomination : Architas (SA) Global Equity Fund (le « **Fonds** »)
- Code ISIN : IE00B4MM5953
- Forme juridique : Compartiment d'Architas Multi-Manager Unit Trust, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« **OPCVM** ») de droit irlandais, de type ouvert et autorisé en Irlande par l'*Irish Financial Regulator* (le « **Régulateur Financier** ») en tant que UCITS
- Société de Gestion : Architas Multi-Manager Europe Limited (la « **Société de Gestion** »)
- Gestionnaire d'investissement : Architas Multi-Manager Limited (le « **Gestionnaire d'Investissement** »)
- Dépositaire : State Street Custodial Services (Ireland) Limited (le « **Dépositaire** »)
- Agent domiciliataire, payeur et administratif, et Agent de registre et de transfert : State Street Fund Services (Ireland) Limited (« **l'Agent administratif** »)

Information concernant les placements et la gestion

Nous attirons votre attention sur le fait que toutes les informations figurant ci-après constituent uniquement une présentation résumée des principales caractéristiques du Fonds. Pour obtenir une présentation détaillée des caractéristiques de ce dernier, nous vous invitons à vous référer à la traduction en langue française du prospectus (y compris ses suppléments) afférent au Fonds et approuvé par le Régulateur Financier (le « **Prospectus** »), qui est tenu à votre disposition et peut vous être fourni sur simple demande écrite envoyée à l'adresse suivante :

AXA Life Europe Limited, c/o MCE, 9, rue Frédéric Bastiat, 75008 Paris.

Le Gestionnaire d'Investissement se réserve le droit de prendre conseil auprès d'un autre gestionnaire de son choix et de lui sous-déléguer la gestion du Fonds.

Classification

OPCVM « **Actions internationales** »

Objectifs et politiques d'investissement

L'objectif du Fonds est la croissance à long terme du capital libellé en Euros, grâce à une gestion active d'un portefeuille de titres faisant l'objet d'une cotation ou d'une négociation sur des marchés réglementés internationaux. Le Fonds sera diversifié et ne concentrera pas ses investissements sur un ou plusieurs secteurs économiques spécifiques.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans d'autres OPCVM poursuivant des stratégies d'investissement similaires à celle du Fonds et dans des OPCVM monétaires pour des raisons de gestion des liquidités.

Le Fonds peut, sous réserve de l'autorisation préalable du Régulateur Financier, avoir recours à des instruments financiers dérivés (« **IFD** ») pour des raisons de stratégie d'investissement ou afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace.

Les investissements dans des IFD peuvent inclure, notamment mais pas exclusivement, des warrants, futures, options, swaps (y compris notamment des total return swaps, des swaps de devises ou des swaps de taux d'intérêt) et des Contrats de change à terme (chacun d'eux pouvant être utilisé pour gérer le risque de change par rapport à la devise de référence du Fonds ou pour d'autres raisons).

Le Fonds peut conclure des Contrats de prêt d'actions, des REPO et/ou des reverse REPO afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace en conformité avec les exigences du Régulateur Financier.

La devise de référence du Fonds est l'Euro.

Profil de risque

Les porteurs de parts du Fonds doivent prendre en considération les principaux facteurs de risque suivants :

1. Risque de marché

Il est possible que le Fonds investisse sur certains marchés qui pourront, à un moment donné, baisser, parfois de manière rapide et imprévisible en raison des conditions économiques générales ou d'autres facteurs.

2. Risque de liquidité

Certains titres détenus par le Fonds peuvent, à un moment donné, s'avérer difficiles (ou impossibles) à vendre ou à acheter. Ceci est susceptible d'affecter le prix auquel le Fonds peut liquider ses positions pour satisfaire les demandes de rachat ou d'autres besoins de financement du Fonds.

3. Risque lié à la gestion

Il existe un risque que la stratégie d'investissement utilisée par le Fonds soit infructueuse et provoque des pertes pour le Fonds.

4. Risque de change

Le Fonds peut être investi dans des titres libellés dans des devises autres que sa devise de référence ; les fluctuations des taux de change auront donc une incidence sur la valeur des parts de ce Fonds.

5. Risque lié aux actions

Les marchés actions sont généralement plus volatiles que les marchés obligataires. La valeur des titres, actions ou similaires, détenus par le Fonds peut diminuer en conséquence à court, moyen et/ou long terme. La valeur de ces titres peut augmenter ou diminuer en fonction des conditions de marchés, des conditions économiques, politiques ou réglementaires ou en fonction d'autres conditions. Investir dans des parts d'un Fonds investi en actions est donc, par conséquent, plus volatile et plus risqué que d'autres formes d'investissements.

6. Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Le Fonds peut investir dans des instruments financiers dérivés pour des raisons de stratégie d'investissement ou afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace, sous réserve d'avoir mis en place une politique de gestion des risques revue et approuvée par le Régulateur Financier. Les types et degrés de risques associés à de tels techniques et instruments varient en fonction des caractéristiques de l'instrument en question et des encours du Fonds dans son ensemble. L'utilisation d'instruments financiers dérivés peut conduire à des positions d'investissement supérieures à ce que leur coût suggère, ce qui signifie qu'un investissement modeste en instrument financier à terme pourrait avoir un impact important sur la performance du Fonds.

7. Valeurs de petite capitalisation boursière

Historiquement, les valeurs de petite capitalisation boursière ont été plus risquées que celles à forte et moyenne capitalisation. Le cours des actions de petite capitalisation boursière peut reposer en grande partie sur des attentes futures plutôt que sur des accomplissements effectifs et peuvent fluctuer de façon plus forte, tout particulièrement pendant les périodes de reprise et les périodes de baisse des marchés. Les entreprises de petite capitalisation boursière peuvent être plus vulnérables aux conditions de conjoncture économique défavorables que les entreprises à plus forte capitalisation, mieux établies. Pendant les périodes où les valeurs de petite capitalisation sous-performent par rapport à d'autres types d'investissements – comme par exemple les obligations ou les valeurs à forte capitalisation — la performance du Fonds pourrait être impactée négativement dans la mesure où son portefeuille inclut des valeurs de petite capitalisation.

8. Marchés émergents

Le Fonds peut, dans certaines limites, investir dans des titres dont les émetteurs sont situés dans des pays à marchés émergents. Les pays à marchés émergents incluent: (I) les pays qui sont généralement considérés comme étant à faible ou moyens revenus par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (communément appelée la Banque Mondiale) et l'*International Finance Corporation* ; ou (II) les pays qui sont classés par les Nations-Unies ou considérés par leurs propres autorités comme émergents, ou (III) les pays qui comportent une bourse sur laquelle les entreprises nationales cotées représentent ensemble une capitalisation boursière inférieure à 3 % de l'indice Morgan Stanley Capital World. Tout investissement dans des entreprises domiciliées dans les pays émergents peut faire l'objet de risques plus important, rendant ces investissements plus volatiles que ceux effectués dans des pays développés.

9. Risque d'émetteur unique

La valeur d'un titre ou d'un type particulier de titre peut être plus volatile que le marché dans son ensemble et sa performance peut être différente de celle du marché dans son ensemble. Le Fonds pourrait perdre la totalité de ses investissements dans les titres d'une entreprise.

Profil d'un investisseur type

Ce Fonds s'adresse à des investisseurs cherchant à exposer leur investissement sur les marchés actions.

Le montant raisonnable à investir dans le Fonds dépend de la situation personnelle de chaque porteur de parts. Afin de déterminer ce montant, chaque porteur de parts doit prendre en considération son patrimoine, sa situation fiscale, ses besoins actuels sur un horizon supérieur à 8 ans, mais également son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques afférents aux fonds d'investissement. L'horizon d'investissement recommandé est de 8 ans minimum

Frais et charges

La Société de Gestion du Fonds est en droit de facturer des frais à hauteur d'un montant inférieur ou égal au montant présenté dans le tableau ci-dessous :

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux maximum applicable
Frais de gestion TTC	Actif net	2 %

Le Prospectus prévoit, en principe, la possibilité de facturer au Fonds des frais d'un montant plus élevé que celui indiqué dans le tableau ci-dessus. Cependant, par dérogation, dans le cadre de votre Contrat Secure Advantage® Revenus Garantis le taux de frais pouvant être facturé au Fonds ne dépassera pas le taux maximum mentionné dans le tableau ci-dessus.

Les frais seront calculés quotidiennement en fonction de la Valeur Liquidative du Fonds et seront prélevés mensuellement par déduction des encours du Fonds.

Affectation du résultat

Capitalisation.

Architas (SA) Asia ex-Japan EQUITY FUND

Présentation succincte

- Dénomination : Architas (SA) Asia ex-Japan Equity Fund (le « **Fonds** »)
- Code ISIN : IE00B4MM4T87
- Forme juridique : Compartiment d'Architas Multi-Manager Unit Trust, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« **OPCVM** ») de droit irlandais, de type ouvert et autorisé en Irlande par l'*Irish Financial Regulator* (le « **Régulateur Financier** ») en tant que UCITS
- Société de Gestion : Architas Multi-Manager Europe Limited (la « **Société de Gestion** »)
- Gestionnaire d'investissement : Architas Multi-Manager Limited (le « **Gestionnaire d'Investissement** »)
- Dépositaire : State Street Custodial Services (Ireland) Limited (le « **Dépositaire** »)
- Agent domiciliataire, payeur et administratif, et Agent de registre et de transfert : State Street Fund Services (Ireland) Limited (« **l'Agent administratif** »)

Information concernant les placements et la gestion

Nous attirons votre attention sur le fait que toutes les informations figurant ci-après constituent uniquement une présentation résumée des principales caractéristiques du Fonds. Pour obtenir une présentation détaillée des caractéristiques de ce dernier, nous vous invitons à vous référer à la traduction en langue française du prospectus (y compris ses suppléments) afférent au Fonds et approuvé par le Régulateur Financier (le « **Prospectus** »), qui est tenu à votre disposition et peut vous être fourni sur simple demande écrite envoyée à l'adresse suivante :

AXA Life Europe Limited, c/o MCE, 9, rue Frédéric Bastiat, 75008 Paris.

Le Gestionnaire d'Investissement se réserve le droit de prendre conseil auprès d'un autre gestionnaire de son choix et de lui sous-déléguer la gestion du Fonds.

Classification

OPCVM « **Actions internationales** »

Objectifs et politiques d'investissement

L'objectif du Fonds est la croissance à long terme du capital libellé en Euros, grâce à une gestion active d'un portefeuille de titres faisant l'objet d'une cotation ou d'une négociation sur des marchés réglementés en Asie (à l'exclusion du Japon). Le Fonds peut toutefois également investir dans des titres qui font l'objet d'une négociation sur d'autres marchés réglementés. Le Fonds sera diversifié et ne concentrera pas ses investissements sur un ou plusieurs secteurs économiques spécifiques.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans d'autres OPCVM poursuivant des stratégies d'investissement similaires à celle du Fonds et dans des OPCVM monétaires pour des raisons de gestion des liquidités.

Le Fonds peut, sous réserve de l'autorisation préalable du Régulateur Financier, avoir recours à des instruments financiers dérivés (« **IFD** ») pour des raisons de stratégie d'investissement ou afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace.

Les investissements dans des IFD peuvent inclure, notamment mais pas exclusivement, des warrants, futures, options, swaps (y compris notamment des total return swaps, des swaps de devises ou des swaps de taux d'intérêt) et des Contrats de change à terme (chacun d'eux pouvant être utilisé pour gérer le risque de change par rapport à la devise de référence du Fonds ou pour d'autres raisons).

Le Fonds peut conclure des Contrats de prêt d'actions, des REPO et/ou des reverse REPO afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace en conformité avec les exigences du Régulateur Financier.

La devise de référence du Fonds est l'Euro.

Profil de risque

Les porteurs de parts du Fonds doivent prendre en considération les principaux facteurs de risque suivants :

1. Risque de marché

Il est possible que le Fonds investisse sur certains marchés qui pourront, à un moment donné, baisser, parfois de manière rapide et imprévisible en raison des conditions économiques générales ou d'autres facteurs.

2. Risque de liquidité

Certains titres détenus par le Fonds peuvent, à un moment donné, s'avérer difficiles (ou impossibles) à vendre ou à acheter. Ceci est susceptible d'affecter le prix auquel le Fonds peut liquider ses positions pour satisfaire les demandes de rachat ou d'autres besoins de financement du Fonds.

3. Risque lié à la gestion

Il existe un risque que la stratégie d'investissement utilisée par le Fonds soit infructueuse et provoque des pertes pour le Fonds.

4. Risque de change

Le Fonds peut être investi dans des titres libellés dans des devises autres que sa devise de référence ; les fluctuations des taux de change auront donc une incidence sur la valeur des parts de ce Fonds.

5. Risque lié aux actions

Les marchés actions sont généralement plus volatiles que les marchés obligataires. La valeur des titres, actions ou similaires, détenus par le Fonds peut diminuer en conséquence à court, moyen et/ou long terme. La valeur de ces titres peut augmenter ou diminuer en fonction des conditions de marchés, des conditions économiques, politiques ou réglementaires ou en fonction d'autres conditions. Investir dans des parts d'un Fonds investi en actions est donc, par conséquent, plus volatile et plus risqué que d'autres formes d'investissements.

6. Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Le Fonds peut investir dans des instruments financiers dérivés pour des raisons de stratégie d'investissement ou afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace, sous réserve d'avoir mis en place une politique de gestion des risques revue et approuvée par le Régulateur Financier. Les types et degrés de risques associés à de tels techniques et instruments varient en fonction des caractéristiques de l'instrument en question et des encours du Fonds dans son ensemble. L'utilisation d'instruments financiers dérivés peut conduire à des positions d'investissement supérieures à ce que leur coût suggère, ce qui signifie qu'un investissement modeste en instrument financier à terme pourrait avoir un impact important sur la performance du Fonds.

7. Valeurs de petite capitalisation boursière

Historiquement, les valeurs de petite capitalisation boursière ont été plus risquées que celles à forte et moyenne capitalisation. Le cours des actions de petite capitalisation boursière peut reposer en grande partie sur des attentes futures plutôt que sur des accomplissements effectifs et peuvent fluctuer de façon plus forte, tout particulièrement pendant les périodes de reprise et les périodes de baisse des marchés. Les entreprises de petite capitalisation boursière peuvent être plus vulnérables aux conditions de conjoncture économique défavorables que les entreprises à plus forte capitalisation, mieux établies. Pendant les périodes où les valeurs de petite capitalisation sous-performent par rapport à d'autres types d'investissements – comme par exemple les obligations ou les valeurs à forte capitalisation — la performance du Fonds pourrait être impactée négativement dans la mesure où son portefeuille inclut des valeurs de petite capitalisation.

8. Marchés émergents

Le Fonds peut, dans certaines limites, investir dans des titres dont les émetteurs sont situés dans des pays à marchés émergents. Les pays à marchés émergents incluent: (I) les pays qui sont généralement considérés comme étant à faible ou moyens revenus par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (communément appelée la Banque Mondiale) et l'*International Finance Corporation* ; ou (II) les pays qui sont classés par les Nations-Unies ou considérés par leurs propres autorités comme émergents, ou (III) les pays qui comportent une bourse sur laquelle les entreprises nationales cotées représentent ensemble une capitalisation boursière inférieure à 3 % de l'indice Morgan Stanley Capital World. Tout investissement dans des entreprises domiciliées dans les pays émergents peut faire l'objet de risques plus importants, rendant ces investissements plus volatiles que ceux effectués dans des pays développés.

9. Risque d'émetteur unique

La valeur d'un titre ou d'un type particulier de titre peut être plus volatile que le marché dans son ensemble et sa performance peut être différente de celle du marché dans son ensemble. Le Fonds pourrait perdre la totalité de ses investissements dans les titres d'une entreprise.

Profil d'un investisseur type

Ce Fonds s'adresse à des investisseurs cherchant à exposer leur investissement sur les marchés actions.

Le montant raisonnable à investir dans le Fonds dépend de la situation personnelle de chaque porteur de parts. Afin de déterminer ce montant, chaque porteur de parts doit prendre en considération son patrimoine, sa situation fiscale, ses besoins actuels sur un horizon supérieur à 8 ans, mais également son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques afférents aux fonds d'investissement.

L'horizon d'investissement recommandé est de 8 ans minimum.

Frais et charges

La Société de Gestion du Fonds est en droit de facturer des frais à hauteur d'un montant inférieur ou égal au montant présenté dans le tableau ci-dessous :

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux maximum applicable
Frais de gestion TTC	Actif net	2 %

Le Prospectus prévoit, en principe, la possibilité de facturer au Fonds des frais d'un montant plus élevé que celui indiqué dans le tableau ci-dessus. Cependant, par dérogation, dans le cadre de votre Contrat Secure Advantage® Revenus Garantis le taux de frais pouvant être facturé au Fonds ne dépassera pas le taux maximum mentionné dans le tableau ci-dessus.

Les frais seront calculés quotidiennement en fonction de la Valeur Liquidative du Fonds et seront prélevés mensuellement par déduction des encours du Fonds.

Affectation du résultat

Capitalisation.

Architas (SA) Global Government Bond FUND

Présentation succincte

- Dénomination : Architas (SA) Global Government Bond Fund (le « **Fonds** »)
- Code ISIN : IE00B4MM5V74
- Forme juridique : Compartiment d'Architas Multi-Manager Unit Trust, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« **OPCVM** ») de droit irlandais, de type ouvert et autorisé en Irlande par l'*Irish Financial Regulator* (le « **Régulateur Financier** ») en tant que UCITS
- Société de Gestion : Architas Multi-Manager Europe Limited (la « **Société de Gestion** »)
- Gestionnaire d'investissement : Architas Multi-Manager Limited (le « **Gestionnaire d'Investissement** »)
- Dépositaire : State Street Custodial Services (Ireland) Limited (le « **Dépositaire** »)
- Agent domiciliataire, payeur et administratif, et Agent de registre et de transfert : State Street Fund Services (Ireland) Limited (« **l'Agent administratif** »)

Information concernant les placements et la gestion

Nous attirons votre attention sur le fait que toutes les informations figurant ci-après constituent uniquement une présentation résumée des principales caractéristiques du Fonds. Pour obtenir une présentation détaillée des caractéristiques de ce dernier, nous vous invitons à vous référer à la traduction en langue française du prospectus (y compris ses suppléments) afférent au Fonds et approuvé par le Régulateur Financier (le « **Prospectus** »), qui est tenu à votre disposition et peut vous être fourni sur simple demande écrite envoyée à l'adresse suivante :

AXA Life Europe Limited, c/o MCE, 9, rue Frédéric Bastiat, 75008 Paris.

Le Gestionnaire d'Investissement se réserve le droit de prendre conseil auprès d'un autre gestionnaire de son choix et de lui sous-déléguer la gestion du Fonds.

Classification

OPCVM « Obligations internationales »

Objectifs et politiques d'investissement

L'objectif du Fonds est de maximiser la rentabilité totale des encours en investissant en titres de créance émis partout dans le monde.

En vue d'atteindre cet objectif, le Fonds investira principalement en titres à taux fixes et/ou variables émis par des États situés partout dans le monde en ayant la possibilité d'investir dans tout autre titre de créance de grande qualité, y compris des titres de créance négociable notés « investment grade » émis par des sociétés ou des institutions publiques qui font l'objet d'une cotation ou d'une négociation sur des marchés réglementés à travers le monde.

La proportion des actifs du Fonds pouvant être investie sur un marché donné et/ou exposée à un marché donné ne fait l'objet d'aucune restriction.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans d'autres OPCVM poursuivant des stratégies d'investissement similaires à celle du Fonds et dans des OPCVM monétaires pour des raisons de gestion des liquidités.

Le Fonds peut, sous réserve de l'autorisation préalable du Régulateur Financier, avoir recours à des instruments financiers dérivés (« **IFD** ») pour des raisons de stratégie d'investissement ou afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace.

Les investissements dans des IFD peuvent inclure, notamment mais pas exclusivement, des warrants, futures, options, swaps (y compris notamment des total return swaps, des swaps de devises ou des swaps de taux d'intérêt) et des Contrats de change à terme (chacun d'eux pouvant être utilisé pour gérer le risque de change par rapport à la devise de référence du Fonds ou pour d'autres raisons).

Le Fonds peut conclure des Contrats de prêt d'actions, des REPO et/ou des reverse REPO afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace en conformité avec les exigences du Régulateur Financier.

La devise de référence du Fonds est l'Euro.

Profil de risque

Les porteurs de parts du Fonds doivent prendre en considération les principaux facteurs de risque suivants :

1. Risque de marché

Il est possible que le Fonds investisse sur certains marchés qui pourront, à un moment donné, baisser, parfois de manière rapide et imprévisible en raison des conditions économiques générales ou d'autres facteurs.

2. Risque de liquidité

Certains titres détenus par le Fonds peuvent, à un moment donné, s'avérer difficiles (ou impossibles) à vendre ou à acheter. Ceci est susceptible d'affecter le prix auquel le Fonds peut liquider ses positions pour satisfaire les demandes de rachat ou d'autres besoins de financement du Fonds.

3. Risque lié à la gestion

Il existe un risque que la stratégie d'investissement utilisée par le Fonds soit infructueuse et provoque des pertes pour le Fonds.

4. Taux d'intérêt

La valeur des titres de créance détenus en portefeuille évoluera généralement dans le sens inverse des taux d'intérêt; les fluctuations des taux d'intérêt ont par conséquent, elles aussi, un impact sur la valeur des Parts du Fonds.

5. Risque de change

Le Fonds peut être investi dans des titres libellés dans des devises autres que sa devise de référence; les fluctuations des taux de change auront donc une incidence sur la valeur des parts de ce Fonds.

6. Risque émetteur

La valeur d'un titre peut baisser pour un certain nombre de raisons directement liées à l'émetteur, comme la performance de son équipe dirigeante, son utilisation de l'effet de levier et la baisse de la demande pour les biens ou services offerts par l'émetteur.

7. Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Le Fonds peut investir dans des instruments financiers dérivés pour des raisons de stratégie d'investissement ou afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace, sous réserve d'avoir mis en place une politique de gestion des risques revue et approuvée par le Régulateur Financier. Les types et degrés de risques associés à de tels techniques et instruments varient en fonction des caractéristiques de l'instrument en question et des encours du Fonds dans son ensemble. L'utilisation d'instruments financiers dérivés peut conduire à des positions d'investissement supérieures à ce que leur coût suggère, ce qui signifie qu'un investissement modeste en instrument financiers à terme pourrait avoir un impact important sur la performance du Fonds.

8. Marchés émergents

Le Fonds peut, dans certaines limites, investir dans des titres dont les émetteurs sont situés dans des pays à marchés émergents. Les pays à marchés émergents incluent: (I) les pays qui sont généralement considérés comme étant à faible ou moyens revenus par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (communément appelée la Banque Mondiale) et l'*International Finance Corporation*; ou (II) les pays qui sont classés par les Nations-Unies ou considérés par leurs propres autorités comme émergents, ou (III) les pays qui comportent une bourse sur laquelle les entreprises nationales cotées représentent ensemble une capitalisation boursière inférieure à 3 % de l'indice Morgan Stanley Capital World. Tout investissement dans des entreprises domiciliées dans les pays émergents peut faire l'objet de risques plus important, rendant ces investissements plus volatiles que ceux effectués dans des pays développés.

Profil d'un investisseur type

Ce Fonds s'adresse à des investisseurs cherchant à exposer leur investissement sur les marchés obligataires internationaux.

Le montant raisonnable à investir dans le Fonds dépend de la situation personnelle de chaque porteur de parts. Afin de déterminer ce montant, chaque porteur de parts doit prendre en considération son patrimoine, sa situation fiscale, ses besoins actuels sur un horizon supérieur à 8 ans, mais également son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques afférents aux fonds d'investissement.

L'horizon d'investissement recommandé est de 8 ans minimum.

Frais et charges

La Société de Gestion du Fonds est en droit de facturer des frais à hauteur d'un montant inférieur ou égal au montant présenté dans le tableau ci-dessous :

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux maximum applicable
Frais de gestion TTC	Actif net	2 %

Le Prospectus prévoit, en principe, la possibilité de facturer au Fonds des frais d'un montant plus élevé que celui indiqué dans le tableau ci-dessus. Cependant, par dérogation, dans le cadre de votre Contrat Secure Advantage® Revenus Garantis le taux de frais pouvant être facturé au Fonds ne dépassera pas le taux maximum mentionné dans le tableau ci-dessus.

Les frais seront calculés quotidiennement en fonction de la Valeur Liquidative du Fonds et seront prélevés mensuellement par déduction des encours du Fonds.

Affectation du résultat

Capitalisation.

Architas (SA) Eurozone Bond Fund

Présentation succincte

- Dénomination : Architas (SA) Eurozone Bond Fund (le « **Fonds** »)
- Code ISIN : IE00B4MM6D67
- Forme juridique : Compartiment d'Architas Multi-Manager Unit Trust, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« **OPCVM** ») de droit irlandais, de type ouvert et autorisé en Irlande par l'*Irish Financial Regulator* (le « **Régulateur Financier** ») en tant que UCITS
- Société de Gestion : Architas Multi-Manager Europe Limited (la « **Société de Gestion** »)
- Gestionnaire d'investissement : Architas Multi-Manager Limited (le « **Gestionnaire d'Investissement** »)
- Dépositaire : State Street Custodial Services (Ireland) Limited (le « **Dépositaire** »)
- Agent domiciliataire, payeur et administratif, et Agent de registre et de transfert : State Street Fund Services (Ireland) Limited (« **l'Agent administratif** »)

Information concernant les placements et la gestion

Nous attirons votre attention sur le fait que toutes les informations figurant ci-après constituent uniquement une présentation résumée des principales caractéristiques du Fonds. Pour obtenir une présentation détaillée des caractéristiques de ce dernier, nous vous invitons à vous référer à la traduction en langue française du prospectus (y compris ses suppléments) afférent au Fonds et approuvé par le Régulateur Financier (le « **Prospectus** »), qui est tenu à votre disposition et peut vous être fourni sur simple demande écrite envoyée à l'adresse suivante :

AXA Life Europe Limited, c/o MCE, 9, rue Frédéric Bastiat, 75008 Paris.

Le Gestionnaire d'Investissement se réserve le droit de prendre conseil auprès d'un autre gestionnaire de son choix et de lui sous-déléguer la gestion du Fonds.

Classification

OPCVM « Obligations et autres titres de créances libellés en Euros »

Objectifs et politiques d'investissement

L'objectif du Fonds est d'optimiser la rentabilité totale des encours en investissant en titres de créance émis par les pays de la zone Euro.

En vue d'atteindre cet objectif, le Fonds investira principalement en titres à taux fixes et/ou variables émis par des États situés dans la zone Euro en ayant la possibilité d'investir dans tout autre titre de créance de grande qualité, y compris des titres de créance négociable notés « investment grade » émis par des sociétés ou des institutions publiques qui font l'objet d'une cotation ou d'une négociation sur des marchés réglementés de la zone Euro. Le Fonds peut toutefois également investir dans des titres qui font l'objet d'une négociation sur d'autres marchés réglementés. La proportion des actifs du Fonds pouvant être investie sur un marché donné dans la zone Euro et/ou exposée à un marché donné dans la zone Euro ne fait l'objet d'aucune restriction.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans d'autres OPCVM poursuivant des stratégies d'investissement similaires à celle du Fonds et dans des OPCVM monétaires pour des raisons de gestion des liquidités.

Le Fonds peut, sous réserve de l'autorisation préalable du Régulateur Financier, avoir recours à des instruments financiers dérivés (« **IFD** ») pour des raisons de stratégie d'investissement ou afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace.

Les investissements dans des IFD peuvent inclure, notamment mais pas exclusivement, des warrants, futures, options, swaps (y compris notamment des total return swaps, des swaps de devises ou des swaps de taux d'intérêt) et des Contrats de change à terme (chacun d'eux pouvant être utilisé pour gérer le risque de change par rapport à la devise de référence du Fonds ou pour d'autres raisons).

Le Fonds peut conclure des Contrats de prêt d'actions, des REPO et/ou des reverse REPO afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace en conformité avec les exigences du Régulateur Financier.

La devise de référence du Fonds est l'Euro.

Profil de risque

Les porteurs de parts du Fonds doivent prendre en considération les principaux facteurs de risque suivants :

1. Risque de marché

Il est possible que le Fonds investisse sur certains marchés qui pourront, à un moment donné, baisser, parfois de manière rapide et imprévisible en raison des conditions économiques générales ou d'autres facteurs.

2. Risque de liquidité

Certains titres détenus par le Fonds peuvent, à un moment donné, s'avérer difficiles (ou impossibles) à vendre ou à acheter. Ceci est susceptible d'affecter le prix auquel le Fonds peut liquider ses positions pour satisfaire les demandes de rachat ou d'autres besoins de financement du Fonds.

3. Risque lié à la gestion

Il existe un risque que la stratégie d'investissement utilisée par le Fonds soit infructueuse et provoque des pertes pour le Fonds.

4. Taux d'intérêt

La valeur des titres de créance détenus en portefeuille évoluera généralement dans le sens inverse des taux d'intérêt ; les fluctuations des taux d'intérêt ont par conséquent, elles aussi, un impact sur la valeur des Parts du Fonds.

5. Risque de change

Le Fonds peut être investi dans des titres libellés dans des devises autres que sa devise de référence ; les fluctuations des taux de change auront donc une incidence sur la valeur des parts de ce Fonds.

6. Risque émetteur

La valeur d'un titre peut baisser pour un certain nombre de raisons directement liées à l'émetteur, comme la performance de son équipe dirigeante, son utilisation de l'effet de levier et la baisse de la demande pour les biens ou services offerts par l'émetteur.

7. Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Le Fonds peut investir dans des instruments financiers dérivés pour des raisons de stratégie d'investissement ou afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace, sous réserve d'avoir mis en place une politique de gestion des risques revue et approuvée par le Régulateur Financier. Les types et degrés de risques associés à de tels techniques et instruments varient en fonction des caractéristiques de l'instrument en question et des encours du Fonds dans son ensemble. L'utilisation d'instruments financiers dérivés peut conduire à des positions d'investissement supérieures à ce que leur coût suggère, ce qui signifie qu'un investissement modeste en instrument financier à terme pourrait avoir un impact important sur la performance du Fonds.

8. Marchés émergents

Le Fonds peut, dans certaines limites, investir dans des titres dont les émetteurs sont situés dans des pays à marchés émergents. Les pays à marchés émergents incluent : (I) les pays qui sont généralement considérés comme étant à faible ou moyens revenus par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (communément appelée la Banque Mondiale) et l'*International Finance Corporation* ; ou (II) les pays qui sont classés par les Nations-Unies ou considérés par leurs propres autorités comme émergents, ou (III) les pays qui comportent une bourse sur laquelle les entreprises nationales cotées représentent ensemble une capitalisation boursière inférieure à 3 % de l'indice Morgan Stanley Capital World. Tout investissement dans des entreprises domiciliées dans les pays émergents peut faire l'objet de risques plus importants, rendant ces investissements plus volatiles que ceux effectués dans des pays développés.

Profil d'un investisseur type

Ce Fonds s'adresse à des investisseurs cherchant à exposer leur investissement sur les marchés obligataires de la zone Euro.

Le montant raisonnable à investir dans le Fonds dépend de la situation personnelle de chaque porteur de parts. Afin de déterminer ce montant, chaque porteur de parts doit prendre en considération son patrimoine, sa situation fiscale, ses besoins actuels sur un horizon supérieur à 8 ans, mais également son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques afférents aux fonds d'investissement.

L'horizon d'investissement recommandé est de 8 ans minimum.

Frais et charges

La Société de Gestion du Fonds est en droit de facturer des frais à hauteur d'un montant inférieur ou égal au montant présenté dans le tableau ci-dessous :

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux maximum applicable
Frais de gestion TTC	Actif net	2 %

Le Prospectus prévoit, en principe, la possibilité de facturer au Fonds des frais d'un montant plus élevé que celui indiqué dans le tableau ci-dessus. Cependant, par dérogation, dans le cadre de votre Contrat Secure Advantage® Revenus Garantis le taux de frais pouvant être facturé au Fonds ne dépassera pas le taux maximum mentionné dans le tableau ci-dessus.

Les frais seront calculés quotidiennement en fonction de la Valeur Liquidative du Fonds et seront prélevés mensuellement par déduction des encours du Fonds.

Affectation du résultat

Capitalisation.

Architas (SA) Euro Liquidity Fund

Présentation succincte

- Dénomination : Architas (SA) Euro Liquidity Fund (le « **Fonds** »)
- Code ISIN : IE00B4MM8189
- Forme juridique : Compartiment d'Architas Multi-Manager Unit Trust, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« **OPCVM** ») de droit irlandais, de type ouvert et autorisé en Irlande par l'*Irish Financial Regulator* (le « **Régulateur Financier** ») en tant que UCITS
- Société de Gestion : Architas Multi-Manager Europe Limited (la « **Société de Gestion** »)
- Gestionnaire d'investissement : Architas Multi-Manager Limited (le « **Gestionnaire d'Investissement** »)
- Dépositaire : State Street Custodial Services (Ireland) Limited (le « **Dépositaire** »)
- Agent domiciliataire, payeur et administratif, et Agent de registre et de transfert : State Street Fund Services (Ireland) Limited (« **l'Agent administratif** »)

Information concernant les placements et la gestion

Nous attirons votre attention sur le fait que toutes les informations figurant ci-après constituent uniquement une présentation résumée des principales caractéristiques du Fonds. Pour obtenir une présentation détaillée des caractéristiques de ce dernier, nous vous invitons à vous référer à la traduction en langue française du prospectus (y compris ses suppléments) afférent au Fonds et approuvé par le Régulateur Financier (le « **Prospectus** »), qui est tenu à votre disposition et peut vous être fourni sur simple demande écrite envoyée à l'adresse suivante :

AXA Life Europe Limited, c/o MCE, 9, rue Frédéric Bastiat, 75008 Paris.

Le Gestionnaire d'Investissement se réserve le droit de prendre conseil auprès d'un autre gestionnaire de son choix et de lui sous-déléguer la gestion du Fonds.

Classification

OPCVM « Monétaire Euro »

Objectifs et politiques d'investissement

L'objectif du Fonds est d'obtenir un rendement total en Euros du Fonds compétitif qui permet une stabilité du capital et un degré important de liquidité.

Afin d'atteindre cet objectif, le Fonds investira dans un nombre varié de titres de créances négociables notés « investment grade », incluant des instruments du marché monétaire, des bons du trésor, des certificats de dépôt, des effets de commerce et des notes à taux variables, avec un écart de taux diversifié entre les institutions financières de grande qualité, les émetteurs souverains et entreprises émettrices. Les titres dans lequel le Fonds investi seront principalement des titres faisant l'objet d'une cotation ou d'une négociation sur des marchés réglementés de la zone Euro.

Le Fonds investira la totalité de ses encours, à l'exception des dépôts bancaires, en titre de créance négociables notés « investment grade » et émises par des gouvernements et/ou des titres de créance d'entreprises et/ou des titres de créances fixes et/ou variables exprimés pour au moins 95 % d'entre eux en Euros.

Le Fonds investira principalement en titres libellés en Euros.

Le Fonds peut, sous réserve des conditions prévues dans l'Annexe III du Prospectus, investir jusqu'à 10 % de son actif net dans d'autres OPCVM poursuivant des stratégies d'investissement similaires à celle du Fonds et dans des OPCVM monétaires pour des raisons de gestion des liquidités.

Le Fonds peut, sous réserve de l'autorisation préalable du Régulateur Financier, avoir recours à des instruments financiers dérivés (« **IFD** ») pour des raisons de stratégie d'investissement ou afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace en conformité avec les dispositions du Prospectus et les limitations prévues dans l'Annexe II du Prospectus.

Les investissements dans des IFD peuvent inclure, notamment mais pas exclusivement, des warrants, futures, options, swaps (y compris notamment des total return swaps, des swaps de devises ou des swaps de taux d'intérêt) et des Contrats de change à terme (chacun d'eux pouvant être utilisé pour gérer le risque de change par rapport à la devise de référence du Fonds ou pour d'autres raisons).

Le Fonds peut conclure des Contrats de prêt d'actions, des REPO et/ou des reverse REPO afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace en conformité avec les exigences du Régulateur Financier.

La proportion des actifs du Fonds pouvant être investie sur un marché donné dans la zone Euro et/ou exposée à un marché donné dans la zone Euro ne fait l'objet d'aucune restriction.

La devise de référence du Fonds est l'Euro.

Profil de risque

Les porteurs de parts du Fonds doivent prendre en considération les principaux facteurs de risque suivants :

1. Risque de marché

Il est possible que le Fonds investisse sur certains marchés qui pourront, à un moment donné, baisser, parfois de manière rapide et imprévisible en raison des conditions économiques générales ou d'autres facteurs.

2. Risque de liquidité

Certains titres détenus par le Fonds peuvent, à un moment donné, s'avérer difficiles (ou impossibles) à vendre ou à acheter. Ceci est susceptible d'affecter le prix auquel le Fonds peut liquider ses positions pour satisfaire les demandes de rachat ou d'autres besoins de financement du Fonds.

3. Risque lié à la gestion

Il existe un risque que la stratégie d'investissement utilisée par le Fonds soit infructueuse et provoque des pertes pour le Fonds.

4. Taux d'intérêt

La valeur des titres de créance détenus en portefeuille évoluera généralement dans le sens inverse des taux d'intérêt ; les fluctuations des taux d'intérêt ont par conséquent, elles aussi, un impact sur la valeur des Parts du Fonds.

5. Risque de change

Le Fonds peut être investi dans des titres libellés dans des devises autres que sa devise de référence ; les fluctuations des taux de change auront donc une incidence sur la valeur des parts de ce Fonds.

6. Risque émetteur

La valeur d'un titre peut baisser pour un certain nombre de raisons directement liées à l'émetteur, comme la performance de son équipe dirigeante, son utilisation de l'effet de levier et la baisse de la demande pour les biens ou services offerts par l'émetteur.

7. Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Le Fonds peut investir dans des instruments financiers dérivés pour des raisons de stratégie d'investissement ou afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace, sous réserve d'avoir mis en place une politique de gestion des risques revue et approuvée par le Régulateur Financier. Les types et degrés de risques associés à de tels techniques et instruments varient en fonction des caractéristiques de l'instrument en question et des encours du Fonds dans son ensemble. L'utilisation d'instruments financiers dérivés peut conduire à des positions d'investissement supérieures à ce que leur coût suggère, ce qui signifie qu'un investissement modeste en instrument financier à terme pourrait avoir un impact important sur la performance du Fonds.

8. Marchés émergents

Le Fonds peut, dans certaines limites, investir dans des titres dont les émetteurs sont situés dans des pays à marchés émergents. Les pays à marchés émergents incluent : (I) les pays qui sont généralement considérés comme étant à faible ou moyens revenus par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (communément appelée la Banque Mondiale) et l'*International Finance Corporation* ; ou (II) les pays qui sont classés par les Nations-Unies ou considérés par leurs propres autorités comme émergents, ou (III) les pays qui comportent une bourse sur laquelle les entreprises nationales cotées représentent ensemble une capitalisation boursière inférieure à 3 % de l'indice Morgan Stanley Capital World. Tout investissement dans des entreprises domiciliées dans les pays émergents peut faire l'objet de risques plus importants, rendant ces investissements plus volatiles que ceux effectués dans des pays développés.

Profil d'un investisseur type

Ce Fonds s'adresse à des investisseurs souhaitant un investissement prudent dans des produits de taux.

Le montant raisonnable à investir dans le Fonds dépend de la situation personnelle de chaque porteur de parts. Afin de déterminer ce montant, chaque porteur de parts doit prendre en considération son patrimoine, sa situation fiscale, ses besoins actuels sur un horizon inférieur à 3 mois, mais également son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques afférents aux fonds d'investissement. L'horizon d'investissement recommandé est inférieur à 3 mois.

Frais et charges

La Société de Gestion du Fonds est en droit de facturer des frais à hauteur d'un montant inférieur ou égal au montant présenté dans le tableau ci-dessous :

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux maximum applicable
Frais de gestion TTC	Actif net	2 %

Le Prospectus prévoit, en principe, la possibilité de facturer au Fonds des frais d'un montant plus élevé que celui indiqué dans le tableau ci-dessus. Cependant, par dérogation, dans le cadre de votre Contrat Secure Advantage® Revenus Garantis le taux de frais pouvant être facturé au Fonds ne dépassera pas le taux maximum mentionné dans le tableau ci-dessus.

Les frais seront calculés quotidiennement en fonction de la Valeur Liquidative du Fonds et seront prélevés mensuellement par déduction des encours du Fonds.

Affectation du résultat

Capitalisation.

**Si vous souhaitez obtenir des détails supplémentaires
sur les informations contenues dans ce document,
adressez-vous à votre conseiller financier.**